

Redonner vie à l'étang : **quelles solutions ?**

La réouverture du parc a eu lieu le mercredi 26 juin dernier. Le taux d'oxygène est revenu à la normale. L'enquête suit son cours avec la gendarmerie et le concours des services de la DREAL (Direction régionale environnement aménagement logement).

Que faire ? Pour répondre à la question, ont été réunis autour des élus et agents municipaux, le 3 juillet dernier, une dizaine d'acteurs directement concernés par le sujet : la Police municipale, la Gendarmerie, l'expert d'assurance, les Pompiers, l'Agence française de la biodiversité, la Fédération de pêche de l'Oise ainsi que le Sageba (Syndicat d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Automne), qui a vocation à entretenir, restaurer et améliorer les cours d'eau et eaux souterraines du bassin versant de l'Automne.



Curage ? Assèchement ? Ré-empoisonnement ? Quand ? Comment ? État des réseaux d'eaux pluviales et usées ? Les questions sont nombreuses.

Réseau des eaux pluviales ? Réseau d'eaux usées ? Un mauvais raccordement peut-il être suspecté ? Durant l'été, la Saur, entreprise déléguée gestionnaire des réseaux d'assainissement, procède à un audit et à des contrôles de conformité des raccordements des différentes installations dans le périmètre de l'acte délictueux, route de Soissons.



Curage de l'étang ? Aujourd'hui, la décision n'est pas tranchée. Des carottes de vase doivent être prélevées et analysées pour définir la nature de la pollution, sa biodégradabilité ou pas, la proportion de nitrites et les moyens adéquats pour venir à bout de la pollution. S'il s'avère utile, un curage pourrait être mené en une quinzaine de jours, sans compter la remise en état des berges et du sol, plus largement. En effet, les engins mobilisés pour curer un étang sont lourds et imposants. Les abords de l'étang risquent alors d'être endommagés. La meilleure saison pour procéder à de tels travaux reste l'hiver.

Quelle que soit la solution envisagée, impossible d'intervenir dans le parc sans en passer par le dépôt d'un dossier dit « Loi sur l'eau ». La procédure est fixée par la loi. Conception du dossier, instruction, délais de recours purgés... grosso modo, plus d'un an est nécessaire.

L'échéance à conserver en tête : hiver 2021/2022.

Cela aurait pu être pire. Une telle quantité de produit dans le réseau des eaux usées aurait pu totalement paralyser la station d'épuration de la Ville. Avec comme résultat: un blocage de plusieurs mois, le temps de recréer les bactéries nécessaires au bon fonctionnement de la station.

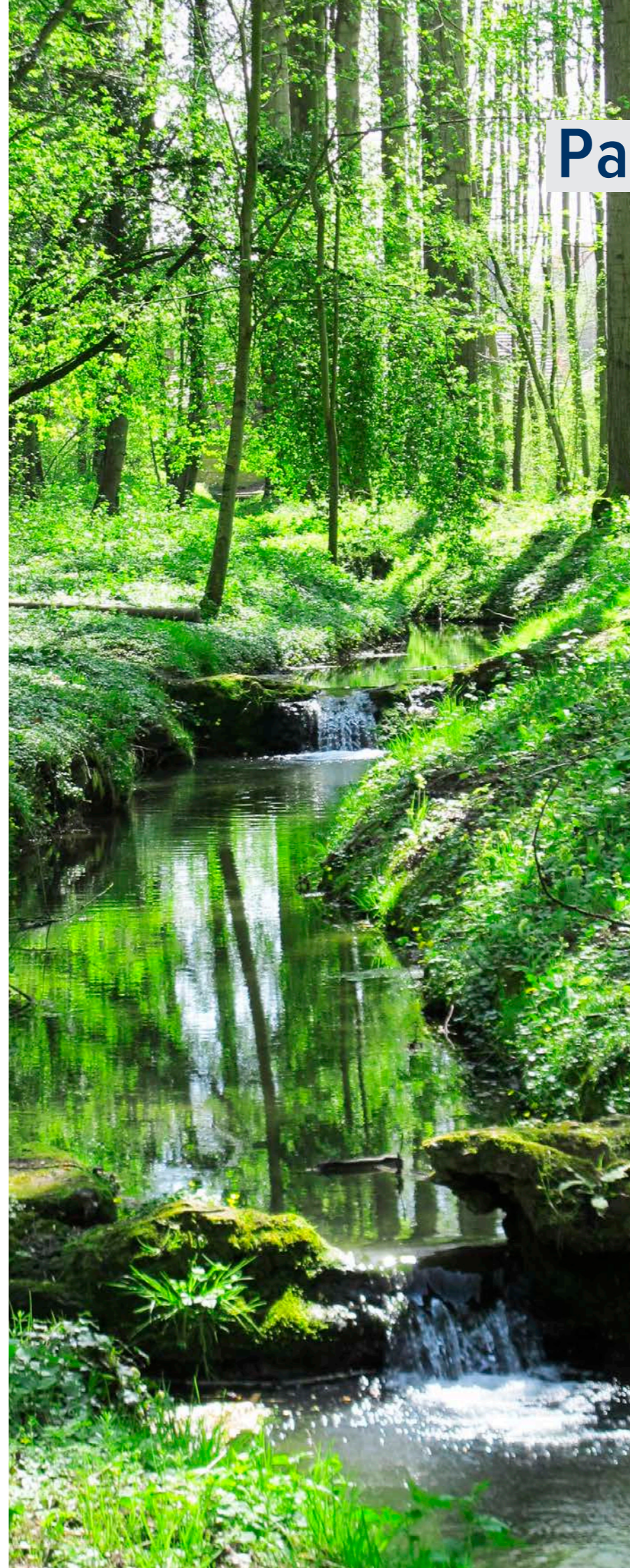
Aucune mortalité en milieu aquatique n'a été constatée en dehors du parc de Géresme (source : Sageba). L'étang a fait office de tampon face à la pollution. La Sainte-Marie et plus loin l'Automne n'ont pas eu à en subir les conséquences.



Avec le parc de Géresme, la Ville de Crépy-en-Valois peut s'enorgueillir de posséder un joyau de verdure. Une pépite. Et les promenades peuvent s'y dérouler -depuis le 26 juin, date de la réouverture- en toute sécurité. Un chien qui lape l'eau de l'étang, un enfant qui met la main dedans... Il n'y a pas de risque sanitaire. Juste du plaisir à y venir.

Parc de Géresme

Tout savoir sur
l'épisode de
pollution



Lieu d'histoire et d'écologie, le parc de Géresme compte dans la vie des Crépynois depuis plus de quarante ans. Et en 2017, ce havre de paix de plus de 20 hectares s'est vu attribuer, par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), le label de refuge de la biodiversité. La reconnaissance d'une décennie d'investissement. Mais le dimanche 9 juin dernier, le parc a été souillé. Agressé. Avec l'apparition de monticules de mousse de près de deux mètres de haut. Focus sur ce scénario catastrophe.

Origines de la pollution



Un spectacle inattendu ce dimanche 9 juin, dans les deux bras de ru alimentant l'étang du parc de Géresme : des masses de mousse blanche. On en retrouve à Bouillant, à l'arrière des parcelles.



Un produit vert et visqueux a été retrouvé au niveau de l'exutoire du réseau des eaux pluviales. Un jeu de piste tout le long du réseau, avec l'ouverture des tampons (ou plaques d'égout), a permis de remonter jusqu'à un "hangar industriel" route de Soissons.



Sont alors retrouvés des bidons de shampoing vides, contenant des résidus de produit, similaire en tout point au liquide s'écoulant dans le réseau des eaux pluviales.

Gestion de crise

Police municipale et gendarmerie ont immédiatement été sollicitées. Cinq plaintes ont été déposées : par la Ville, le Sageba (Syndicat d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Automne), la Fédération de pêche de l'Oise, l'association Crépy Environnement et le Roso (Réseau des organismes de sauvegarde du département de l'Oise). Pour des raisons de sécurité, en attendant les résultats d'analyses sur la toxicité du produit, le parc a été fermé au public le mercredi 12 juin. La seconde édition de la Fête du parc de Géresme, prévue le dimanche 16 juin, a été annulée. Un rendez-vous qui a justement pour vocation de sensibiliser grands et petits à la nécessaire préservation de l'environnement. 50 intervenants (auteurs, scientifiques, animateurs, etc.) ont du être décommandés.



Dès les premiers jours, un système de ballots de paille et de poudre absorbante a été mis en place afin de contenir le produit.



Le mardi 11 juin, un maximum de produit contenu dans le réseau des eaux pluviales a été pompé à l'aide d'un camion hydrocureur. Au total, 3 000 litres ont ainsi été extraits. Par ailleurs, l'utilisation de pompes et de lances a permis de ré-oxygéner l'eau de l'étang.



Conséquences environnementales

Un prélèvement a été effectué dans le réseau des eaux pluviales pour identifier le produit. Selon les analyses complètes datées du mercredi 26 juin, le liquide correspond à un shampoing hautement concentré, à diluer 8 à 10 fois. Un effluent certes biodégradable, mais qui n'est pas sans conséquence sur le milieu naturel.

Avec 4 000 à 6 000 litres déversés, l'oxygène de l'étang a été totalement utilisé pour dégrader le produit. Un réflexe de protection de la nature. Le seuil minimum doit être de 3 mg/L d'oxygène pour le maintien de la vie en milieu aquatique. Suite à cette pollution, le niveau de l'oxygène était inférieur à 1 mg/L.



En seulement deux semaines, plus de 1 600 poissons ont été retrouvés morts par manque d'oxygène asphyxiés.